

Règlement

Ce règlement décrit les procédures et les modalités du jeu-concours " e-quizz " (édition 2004).

Inscription

Article un : Qui peut participer ?

Ce jeu s'adresse aux classes des lycées du Luxembourg à partir de la quatrième (dans les lycées classiques) ou de la dixième (dans les lycées techniques). La participation se fait sur base des classes et non à titre individuel. Un responsable est désigné pour chaque classe participante. Ce responsable peut être un professeur ou un élève. Une seule inscription par classe sera acceptée.

Article deux : Comment s'inscrire?

L'inscription se fait via le site www.e-quizz.lu à partir du 25 octobre à 09H00 jusqu'au 05 novembre 2004 à 17H00.

L'inscription se décompose en 4 étapes :

>> Etape 1 : Saisie du code établissement. Un code a été envoyé à chaque établissement scolaire par courrier. Il est à retirer auprès du directeur ou du responsable informatique de l'établissement.

>> Etape 2 : Saisie du formulaire d'inscription. Saisie des données signalétiques (ex. nom, prénom).

>> Etape 3 : Choix d'un login et d'un mot de passe. Ces identifiants sont personnels et ne doivent pas être divulgués.

>> Etape 4 : Confirmation de l'inscription. Un e-mail de confirmation est envoyé à l'adresse e-mail indiquée dans le formulaire d'inscription. Cet e-mail contient les instructions pour confirmer l'inscription.

Attention, les déclarations d'informations fausses ou incomplètes invalident l'inscription.

Il est nécessaire de posséder une adresse e-mail pour s'inscrire. Si une inscription ne recevait pas de réponse sous 24 heures, il est recommandé de contacter le secrétariat e-quizz (e-quizz@crppl.lu) dans les plus brefs délais.

Les questionnaires

Le concours inclut trois questionnaires qui comprennent 12 questions chacun. Les questions portent essentiellement sur les thèmes scientifiques traités au Centre de

Recherche Public - Gabriel Lippmann, à savoir l'informatique, les sciences de l'environnement et les biotechnologies, la physique et les sciences des matériaux.

Article trois : Répondre à un questionnaire

Pour pouvoir répondre à un questionnaire, le responsable de la classe doit préalablement s'identifier. Seul le responsable de classe peut modifier et enregistrer les réponses. Il n'est pas obligatoire de répondre à toutes les questions. Il est possible de modifier les réponses d'un questionnaire tant que celui-ci est disponible (cf. article 4). Seule la dernière version des réponses enregistrée sera prise en compte pour la correction. Il est donc conseillé d'enregistrer dès que possible des réponses provisoires pour éviter que des problèmes techniques inattendus empêchent l'enregistrement de toute réponse juste avant la clôture des réceptions des réponses.

Article quatre : Date d'expiration des questionnaires

Un nouveau questionnaire est mis en ligne chaque début de semaine (lundi à 09H00) et expire en fin de semaine (vendredi à 17H00). Il est possible de répondre au questionnaire du lundi 09H00 au vendredi 17H00 de la semaine où il a été mis en ligne. En dehors de cet espace de temps, il n'est pas possible de répondre ou de modifier ses réponses. Le questionnaire expire donc le vendredi 17H00.

Périodes pendant lesquelles il est possible de répondre aux questionnaires :

>> Le questionnaire N°1 est disponible du 08 novembre à 09H00 au 12 novembre 2004 à 17H00.

>> Le questionnaire N°2 est disponible du 15 novembre à 09H00 au 19 novembre 2004 à 17H00.

>> Le questionnaire N°3 est disponible du 22 novembre à 09H00 au 26 novembre 2004 à 17H00.

Article cinq : Consultation des questionnaires

Sont disponibles en consultation le questionnaire courant et ceux ayant déjà expirés. La consultation des questionnaires est ouverte à tous et ne requiert pas d'inscription. En revanche, il est obligatoire d'être inscrit pour répondre aux questionnaires.

Article six : Pondération des questions

Les questions sont pondérées de la manière suivante :

>> 1 point pour une question jugée facile,

>> 2 points pour une question jugée de difficulté moyenne,

>> 3 points pour une question jugée difficile.

Le nombre de points est précisé entre parenthèses à la fin de l'intitulé de chaque question.

Article sept : Correction des questions

A la fin du concours, les questionnaires seront corrigés et une note sera attribuée à chaque classe participante. La classe qui obtiendra la note la plus élevée sera déclarée gagnante du jeu-concours. En cas d'égalité, une question subsidiaire, ajoutée au questionnaire de la dernière semaine, permettra de départager les ex-aequo. Si l'égalité persiste, la classe gagnante sera désignée par un tirage au sort. Dans le cas d'un tirage au sort, celui-ci sera réalisé au CRP-Gabriel Lippmann par les responsables du jeu-concours " e-quizz ".

Le CRP - Gabriel Lippmann apportant le plus grand soin à l'élaboration des questions ainsi qu'à la correction des réponses, aucune réclamation ne sera acceptée.

Diffusion des résultats

Les noms des classes gagnantes seront diffusés sur le site Web "e-quizz". De plus, le responsable de chaque classe recevra par e-mail la note obtenue pour sa classe.

Les réponses correctes des questionnaires seront également disponibles sur le site. Il n'y aura pas de diffusion d'un classement des participants.

Prix

Pour l'édition 2004, quatre classes seront récompensées: une par niveau de la 4e à la 1ère.

Les classes gagnantes se verront décerner le prix du jeu-concours, à savoir une journée de recherche au CRP - Gabriel Lippmann dont le programme sera élaboré en collaboration avec les chercheurs. Par ailleurs, chaque élève des classes gagnantes recevra également un cadeau-surprise.

La remise des prix aura lieu fin décembre, après la session d'examens.

Calendrier

>> Inscription du 25 octobre à 09H00 au 05 novembre 2004 à 17H00.

>> Questionnaire N°1 du 08 novembre à 09H00 au 12 novembre 2004 à 17H00.

>> Questionnaire N°2 du 15 novembre à 09H00 au 19 novembre 2004 à 17H00.

>> Questionnaire N°3 du 22 novembre à 09H00 au 26 novembre 2004 à 17H00.

Renseignements

Pour tous renseignements, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse suivante:
e-quizz@crpgl.lu.

© [Centre de Recherche Public - Gabriel Lippmann](#), 2004